

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 1er Février

*Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mr Jean Claude BOUFFART absent excusé.*

*Secrétaire de la séance : -Mr Joseph-Marie EVRARD.*

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 11 Décembre 2017**, Mr le Maire apporte quelques précisions sur les différents points abordés ce jour-là :

a. La distribution des colis aux personnes âgées en fin d'année s'est déroulée de manière très satisfaisante.

b. Le véhicule électrique a été livré ce Mercredi 31 Janvier. Son utilisation (réservation, obligations de l'emprunteur,..) sera définie dans les prochains jours avec la CCPL en tenant compte des conditions imposées dans le cadre du T E P C V.

c. Le devis pour le raccordement en eau à la Chapelle Notre Dame des Ardents s'élève à 836.72 € TTC. Le total avec la pose du compteur est donc de 2 668.39€. La participation de la commune sera donc de 1 334.20€ TTC.

**2) L'ordre du jour** de la séance est relu:

**a) Adhésion du SIVU de la Morinie au SIDEALF, service assainissement non collectif :**

Mr le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier adressé par le président du SIDEALF et de la délibération du syndicat en date du 12 Décembre 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'adhésion du SIVU de la Morinie composé des communes de Cléty, Dohem, Ouve-Wirquin, Pihem, et Wismes, au SIDEALF pour la gestion de la compétence assainissement non collectif.

**b) Rénovation de l'éclairage public :**

Mr le Maire rappelle le projet de rénovation de la totalité de l'éclairage public en association avec la FDE62. Un prêt de 28 371€ à taux fixe peut être obtenu pour ces travaux auprès de la caisse d'épargne, avec bonification du taux d'intérêt par la FDE62 partenaire. Plusieurs durées d'amortissement sont possibles :-5,-7, ou 10 ans avec des échéances constantes.

Un tableau avec les différentes conditions financières est présenté.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant qu'il n'y a aucun coût pour la municipalité, décide de réaliser avec la Caisse d'Epargne Hauts de France un prêt de 28 371 € sur une durée de 10 ans à échéance trimestrielle. Il autorise Mr Le Maire à signer le contrat de prêt et tous les documents relatifs à cet engagement.

Par ailleurs, Mr le Maire informe l'assemblée qu'un dossier de DETR a été déposé en Sous-Préfecture, pour ce projet 2018, afin d'obtenir un financement complémentaire.

**c) Travaux sur la RN42 à La Raiderie :**

Mr le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal lors de sa dernière réunion en date du 11 Décembre 2017. Ce jeudi matin, avec Mr J-L Chochoy adjoint, il a rencontré le responsable de la Maison du Département sur les lieux. Après débat, l'autorisation de réaliser une allée piétonne a été obtenue. Par ailleurs, le responsable conseille la pose de panneaux « Arrêt Bus » plus grands et à leds et de quelques barrières ainsi que la plantation d'ilots d'arbustes en biais au plus près de la voie de façon à donner une impression de rétrécissement. Il n'est pas favorable à la réalisation de dos d'ânes qui vont être bruyants pour les riverains. Un bureau d'étude pourrait être consulté afin d'obtenir d'autres propositions d'aménagement par la suite. Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :- de réaliser dans un premier temps, les modifications préconisées, et - de demander au département une signalisation au sol pour le rétrécissement de la voie.

#### **d) Travaux de Défense Incendie :**

Mr le Maire informe le conseil municipal que deux nouveaux devis ont été demandés pour la mise en place des citernes souples. Celle à l'entrée du village, côté Est, sera finalement installée dans l'ancien chemin communal : rue du Parc, dont la largeur est suffisante mais la connexion au réseau d'eau sera plus complexe. Pour la seconde, située rue Paul Lefrançois, Mr le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le prix du m2 pour l'emprise de terrain nécessaire. Après délibération, compte tenu du prix actuel de la terre agricole, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix d'achat à 2 euros le m2 pour une surface d'environ 250 m2 à préciser.

#### **e) Centre de Loisirs en Avril 2018 :**

Un nouveau sondage proposant six demi-journées d'animation (3 à Nielles les B et 3 à Seninghem) pendant les deux semaines de vacances d'Avril a été adressé aux parents. Les réponses doivent être données en mairie pour le 15 Février. Un minimum de 25 inscriptions est demandé. Le tarif proposé est accepté à l'unanimité.

#### **f) Questions diverses :**

**1. Bail de Chasse :** Le loyer du bail de chasse pour la parcelle section F N°379 (48 ares) reste fixé au tarif décidé lors de la réunion du 31 Août 2017, à savoir 900 kg de blé.

**2. Terrassements :** L'entreprise Rozé d'Alquines va entreprendre dans quelques jours, différents travaux de terrassements et curage de fossés : -rue du Lusquet, ainsi qu'au hameau de Watterdal. La rue du Lusquet sera fermée ; une déviation se fera par le centre du village.

**3. Maintenance Anti-Foudre à l'église :** Une convention pour une visite annuelle de l'installation « anti-foudre » est proposée par la Sté Indelec pour un coût de 1 368€ TTC.

Le Conseil Municipal refuse cette convention d'un coût trop élevé.

**4. Mr le Maire a demandé l'organisation d'un **Parcours du Cœur le dimanche 22 Avril** de 9h30 à 12h30**

**5. Une subvention de 100 € est accordée au GDON du Pays de Lumbres** qui gère la lutte contre les rats musqués.

**6. Le zonage du PLUI est toujours en cours.**

**7. Une D-P a été déposée par Mr le Maire pour la construction d'un abri ouvert contre le local technique (côté Ouest en limite de propriété). L'étude est en cours.**

Le Maire, C TELLIER